

Image not found or type unknown



permis de conduire et international

Par **torreterrenho**, le **29/05/2019** à **01:10**

Bonjour

voilà je suis Français et je vis au Brésil depuis quelque temps et je vais y rester , j'ai mon permis de conduire + PERMIS INTERNATIONAL je voudrais savoir si je peut conduire avec et combien de temps merci beaucoup.

Cordialement.

Philippe.

Par **janus2fr**, le **29/05/2019** à **06:46**

Bonjour,

[quote]

Tout étranger peut conduire au Brésil avec son permis d'origine pendant une période ne pouvant pas excéder 180 jours consécutifs. La date de début est celle qui apparaît sur le tampon de la Police Fédérale apposé sur le passeport au moment de l'entrée dans le pays. Au-delà de 180 jours, l'échange du permis français contre un permis brésilien devient obligatoire.

[/quote]

<https://br.ambafrance.org/Permis-de-Conduire-2279>

Par **Visiteur**, le **29/05/2019** à **17:49**

Merci de rester sur votre fil initial

Publié par [torreterrenho](#)

29/05/2019 15:14

Bonjour.

merci pour votre réponse, **mais le permis international il sert à quoi alors ?** je l'ai demandé justement pour cela pour pouvoir conduire ici au Brésil.

Cordialement.

Par **janus2fr**, le **30/05/2019 à 10:45**

Le permis international n'est qu'une transcription de votre permis français. Il vous permet, comme déjà indiqué, de conduire durant 180 jours.

[quote]

Le permis de conduire international :[/b]

Au Brésil le permis de conduire international est appelé PID (Permissão Internacional de Dirigir). Le PID ne remplace un permis de conduire national ni au Brésil, ni en France. Il s'agit d'un document traduisant le permis de conduire d'origine en sept langues différentes. C'est surtout à cet effet qu'il est utilisé.

Le PID seul ne peut être présenté dans le cas d'une demande d'échange. Le permis de conduire international est délivré par la préfecture du lieu de résidence en France.

[/quote]